RÉUNION EXTRAORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DE SHIPPAGAN
Le 11 décembre 2025 à 19 h - Salle Ernest-Richard

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion
2. Divulgation de conflits d'intérêts
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Points à l'ordre du jour :
   - 4.1. Étude des objections – Modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage – développement Haché
   - 4.2. Première lecture par son titre de l'arrêté 77-2025-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
   - 4.3. Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 77-2025-01 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant le plan municipal de Shippagan
   - 4.4. Première lecture par son titre de l'arrêté 78-2025-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
   - 4.5. Deuxième lecture par son titre de l'arrêté 78-2025-03 concernant l'adoption d'un arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Shippagan
   - 4.6. Plan quinquennal – Fonds affectés au renouvellement des immobilisations
   - 4.7. Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général
   - 4.8. Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de capital général
   - 4.9. Nomination de l'auditeur indépendant externe pour l'année 2025
   - 4.10. Modification aux tarifs de location – Camping Shippagan
   - 4.11. Modification à la politique d'incitatif au développement économique
   - 4.12. Ouverture des offres pour la vente des biens excédentaires
   - 4.13. Entente de location – 244, boul. J.-D. Gauthier

5. Points à huis clos
   - 5.1. *Alinéa 68(1) g) – litiges actuels ou potentiels touchant le gouvernement local

6. Levée de l'assemblée
7. Parole au public

Elise Roussel
Greffière